3èmes Rencontres Nationales des Producteurs en AMAP et de leurs Coordinateurs

organisées par INTER-AMAP-44 et CREAMAP





16 et 17 janvier 2016 Lycée agricole Jules RIEFFEL 44800 SAINT-HERBLAIN











Sommaire

	Pourquoi cette rencontre (Denise VUILLON)	3
	Date et lieu de l'événement	4
	Les thèmes et la forme des échanges	4
	L'organisation	7
	Le financement des Rencontres	7
	Messages de soutien des élus	8
١.	- Ouverture des Rencontres	10
	Présentation du Lycée Jules RIEFFEL, devenu NANTES Terre Atlantique, par Monsieur Stephen BONNESSOEUR, Directeur de l'établissement	10
	Ouverture des Rencontres : présentation des AMAP de Loire-Atlantique, par Patrice HUREL et Amaury CORMIER	
	CREAMAP (par Denise VUILLON)	12
	Daniel VUILLON : les AMAP et Notre-Dame des Landes	14
II	– Les Ateliers	17
	ATELIER n° 1 : Comment définir la part de récolte distribuée en AMAP quand le paysan maraicher n'es pas 100% en AMAP ?	
	ATELIER n° 2 : Comment définir la part de production distribuée en AMAP quand le paysan non maraicher n'est pas 100% en AMAP ?	22
	ATELIER n° 3 : L'identité des AMAP face aux faux amis	25
	ATELIER n° 4 : Le couple paysan / coordinateur en AMAP : rôles et enjeux	27
	ATELIER n° 5 : Financement participatif en AMAP : quelles alternatives face aux banques et au crowfunding ?	31
	ATELIER n° 6 : Faire venir les mangeurs sur les fermes : la quête du graal ?	34
	ATELIER n° 7 : Le bien-être des paysans producteurs en AMAP	37
	Une activité sur le terrain : la visite de l'espace-test dimanche après-midi	39
<u></u>	ONCLUSION	41



INTRODUCTION

Suite au succès des deux premières rencontres nationales des producteurs et coordinateurs en AMAP à Angers en janvier 2012 et Borgo en décembre 2013, c'est la Loire-Atlantique qui prend le relais de ce moment consacré aux AMAP.

Ces rencontres deviennent, conformément au souhait exprimé en clôture à Borgo, les RNPAC : « Rencontres Nationales des Producteurs en AMAP et de leurs Coordinateurs ».

Pourquoi cette rencontre (Denise VUILLON)

Cette rencontre est essentielle :

- Pour garder le contact, se rencontrer physiquement et périodiquement, dans un concept qui tourne beaucoup autour de l'humain, c'est indispensable.
- Pour remettre à plat nos bases communes de fonctionnement et des principes fondateurs.
- Pour prendre conscience des dérives, des pressions de la concurrence souvent déloyale de nouveaux systèmes, plateformes ... La RNPAC permet de faire se rencontrer les acteurs responsables qui grâce à leur investissement maintiennent le concept d'économie sociale et solidaire, entretiennent le feu sacré de cette belle aventure humaine et ravivent cette joie d'être en AMAP.
- Pour nous renforcer dans nos démarches respectives de soutien côté mangeurs et de choix du type d'agriculture côtés producteurs en AMAP.

Ces troisièmes Rencontres sont donc l'occasion d'échanger sur les pratiques et sur les questions que se posent les uns et les autres, alors que le rythme de travail des paysans leur laisse peu de répit pour de telles rencontres.

C'est aussi le moment de se retrouver de façon conviviale et sympathique, en musique et en dégustant les produits locaux apportés par chacun pour la soirée du samedi.

Depuis la première rencontre en décembre 2013 le mouvement des AMAP a poursuivi son développement.

Nous vivons tous des expériences positives puisque nous sommes toujours là producteurs et coordinateurs responsables 15 ans après la 1ère AMAP. Mais nous vivons aussi des difficultés de



tous ordres qui peuvent nuire à terme à l'AMAP. Nous sommes là à ces rencontres ensemble pour en débattre, évoquer des pistes de solutions.

Encore un objectif de cette rencontre : s'encourager, être fiers de notre partenariat efficace et autonome dans son fonctionnement et riche d'actions solidaires et citoyennes toujours innovantes et gratifiantes.

Date et lieu de l'événement

Le mois de janvier a été choisi du fait qu'il correspond à une période plus calme pour de nombreux producteurs, la terre étant au repos. Ce qui n'est pas le cas bien sûr pour tout le monde, en particulier les éleveurs, notamment de brebis, puisque c'est la période de l'agnelage.

Pour les Rencontres des producteurs en AMAP, nous avons cherché un lieu emblématique d'une agriculture respectueuse de la terre. C'est donc tout naturellement que nous avons demandé à Monsieur BONNESSOEUR, Directeur du Lycée Jules RIEFFEL (devenu *NANTES TERRE ATLANTIQUE*) de nous accueillir.

Nous lui en sommes d'autant plus reconnaissants que le Lycée RIEFFEL a constitué un cadre chaleureux, au cœur de la nature et pourtant dans la métropole nantaise. Merci également d'avoir veillé avec tant de gentillesse à ce que nous disposions des bonnes conditions pour la tenue de ces Rencontres.

Les thèmes et la forme des échanges

Questions et problématiques

De nombreux sujets et questions ont été cités par les producteurs et leurs coordinateurs lors de leur inscription. Jointes à la réflexion initialement envisagée sur les valeurs et l'avenir des AMAP, ces questions nous ont permis de définir les problématiques de ces 3èmes Rencontres :

- 1. Comment définir la part de récolte distribuée en AMAP quand le maraicher n'est pas 100% en AMAP ?
- 2. Comment définir la part de production distribuée en AMAP quand le paysan non maraicher n'est pas 100% en AMAP ?



- 3. L'identité des AMAP face aux faux amis.
- 4. Le couple paysan/coordinateur en AMAP : rôles et enjeux
- 5. Financement participatif en AMAP: quelles alternatives face aux banques et au Crowdfunding
- 6. Faire venir les mangeurs sur les fermes : la quête du Graal ?

Un 7^e thème correspondant à une enquête d'étudiants en agronomie et agro-alimentaire a complété les précédents ; elle porte sur le bien-être paysan.

La forme des échanges

Pourquoi des ateliers ? Le travail en ateliers permet une meilleure prise en compte de la parole des participants, avec des échanges au sein de petits groupes pour une plus grande convivialité (12 à 15 personnes maxi), associant des producteurs et des coordinateurs d'AMAP. Chaque atelier était en principe animé par deux personnes : un producteur et un coordinateur, qui recevainet un « cadre



La possibilité de participer à 3 ateliers sur 2 jours a permis également de répondre aux centres d'intérêt divers des participants. Les animateurs de chaque atelier ont également apprécié les différentes formes dynamiques des échanges de chaque groupe pour un même atelier.

Une synthèse a été proposée par chaque atelier en fin de

rencontre, que nous reportons dans les présents Actes.



Le programme

Programme d'animation des RNPAC 2016 – J.REIFFEL – 16 & 17 janvier 2016

<u>Samedi</u>			
09h00	10h00	Accueil	
10h00	10h15	Accueil de M. Stephen BONNESSOEUR – Directeur du Lycée Jules RIEFFEL	
10h15	11h10	Intervention de « CREAMAP » et de « L'atelier paysan »	
11h10	11h20	Point d'info sur Notre-Dame Des Landes	
11h20	11h50	Présentation en 5' des 6 thématiques par 6 paysans	
11h50	12h00	Présentation par J.Marc FERRANDI de l'atelier n°7	
12h00	12h30	Inscription de chaque participant aux ateliers sur 3 thématiques au choix	
12h30	14h00	Déjeuner	
14h00	15h30	1 ^{ère} rotation sur les 7 ateliers	
15h30	16h00	Pause-café	
16h00	17h30	2 ^{ème} rotation sur les 7 ateliers	
18h00	Apéritif et interventions des institutionnels (élus du CR, du CG44 et de Saint-Herblair		
19h00		Dîner et soirée festive	
D: 1			
<u>Dimanche</u>		zème	
9h30	11h00	3 ^{ème} rotation sur les 7 ateliers	
11h00	12h00	Bilan des ateliers - Bilan des rencontres 2016	
12h00	14h00	Déjeuner	
14h30	15h30	Visite guidée de l'espace TEST maraichage bio au lycée J. RIEFFEL	

Ateliers tournants

- 1. Comment définir la part de récolte distribuée en AMAP quand le maraicher n'est pas 100% en AMAP ?
- 2. Comment définir la part de production distribuée en AMAP quand le paysan non maraicher n'est pas 100% en AMAP ?
- 3. L'identité des AMAP face aux faux amis.
- 4. Le couple paysan/coordinateur en AMAP : rôles et enjeux
- 5. Financement participatif en AMAP : quelles alternatives face aux banques et au Crowdfunding
- 6. Faire venir les mangeurs sur les fermes : la quête du Graal ?
- 7. Le bien-être du paysan producteur en AMAP



L'organisation

Démarrée avant l'été 2015, l'organisation s'est réalisée par le biais de commissions (animation, budget, communication, logistique,..).



Le groupe des organisateurs : Claire, Dominique, René M, Patrice, Paskal, Amaury, Annick, Régine, Anne, Olfa, René P, Catherine, Hélène, Philippe

Un document « guide d'organisation » reprenant les étapes de l'organisation est en cours de constitution. Il sera transmis aux organisateurs des prochaines rencontres, de façon à ce qu'ils puissent gagner du temps dans leur préparation.

Le financement des Rencontres

Ces Rencontres ont été financées par :

- Le règlement des participants lors de leur inscription à ces deux journées
- L'aide du Lycée Jules RIEFFEL
- La participation des Collectivités territoriales : la Commune de SAINT-HERBLAIN, le Conseil Départemental de LOIRE-ATLANTIQUE, le Conseil Régional des PAYS-DE-LA LOIRE
- L'entreprise AGROSEMENS, productrice de semences biologiques

Nous tenons à remercier chacun d'eux pour leur soutien.



Messages de soutien des élus

La mairie de SAINT-HERBLAIN ainsi que la mairie de NANTES ont exprimé leurs encouragements pour ces Rencontres au Lycée agricole Jules RIEFFEL et présenté les actions réalisées pour le soutien des AMAP et de la filière agricole bio et de proximité.

Mairie de SAINT-HERBLAIN, représentée par Monsieur Laurent NOBLET

"Je représente le Maire qui n'a pu se libérer. Le lieu du déroulement de ces 2 jours n'est pas neutre : la Ville vient d'ailleurs de passer au conseil municipal de décembre une convention d'actions communes avec le Lycée.

La Ville est sensible à la présence des AMAP sur le territoire : alimentation de qualité, circuit court, producteur de taille raisonnable,....

L'équipe municipale a mis dans son programme "soutenir l'implantation et le développement des AMAP" avec l'idée de travailler à l'accueil de jeunes agriculteurs sur des terrains en friches à l'ouest de la commune. Dans le cadre de la révision du PLUM, il nous faut intégrer la place de l'agriculture péri-urbaine, concernant le foncier.

La Ville participe à son niveau au **soutien logistique**, par la **mise à disposition de locaux** pour les permanences AMAP tenues

dans 2 centres sociaux de la ville. Elle a aussi voté une subvention pour cette rencontre nationale.

Il faut noter aussi que sur 43 élus, une dizaine sont "amapiens".

Ayant participé à un de vos ateliers sur "le bien être des producteurs", j'ai été sensible au fait que pour plusieurs, plus de la moitié de leur production trouvait un débouché par le biais des AMAP, et que cela permettait de couvrir toute la vie de leurs produits, du début jusqu'au panier des personnes avec qui ils vivent un vrai lien social.

En période de vœux, j'en livre un : que ce type d'alimentation progresse en nombre de producteurs et de consom-acteurs, car c'est une vraie réponse aux défis du moment sur quel avenir on veut pour les citoyens, et que les AMAP grignotent des parts de marché sur l'offre commerciale pas si souvent vertueuse...

Bon travaux et merci pour l'invitation"



Mairie de NANTES, représentée par Monsieur Franck NOURY

« Depuis près de 10 ans, la ville de Nantes s'implique dans le développement des AMAPs, en favorisant leurs implantations dans le tissu urbain. C'est aujourd'hui près d'une quarantaine de lieux de distributions, alors qu'il y a moins de 10 ans les premières AMAPs émergeaient. La volonté de la ville de Nantes de mettre à disposition des lieux de distributions tels que les écoles, a été un symbole fort pour relier éducation et alimentation.

Dans ce cadre, la plus grande visibilité des AMAPs sur le territoire est une action nouvelle qui va se concrétiser par la fabrication de bâches personnalisées pour les AMAPs qui le désirent. Ce travail est effectué en partenariat avec les services techniques de la ville de Nantes, l'InterAMAP44 et les AMAPs nantaises.

Les actions effectuées en milieu scolaire, l'incorporation de l'alimentation biologique dans la chaîne de préparation des repas de cantine, le travail de coopération effectué récemment avec l'Atelier de Transformation de Légumes au lycée Jules RIEFFEL de St Herblain pour permettre aux producteurs locaux de répondre aux appels d'offres des collectivités entre autres, démontre la volonté de la ville de Nantes de soutenir l'agriculture biologique de proximité.

Pour l'avenir, favoriser la culture biologique de proximité est une volonté pérenne. C'est source de santé, de travail non délocalisable, de bien être tout simplement et de lien social tant avec le milieu rural que dans les quartiers lors des distributions des paniers.

Il est de l'intérêt rural et urbain de prolonger et développer ces coopérations. C'est le sens de l'action de la ville de Nantes. »



I - Ouverture des Rencontres

Présentation du Lycée Jules RIEFFEL, devenu *NANTES Terre Atlantique*, par Monsieur Stephen BONNESSOEUR, Directeur de l'établissement

L'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) de **Nantes Terre Atlantique** est le seul établissement public d'enseignement agricole de Loire Atlantique et est né en 2014 de la fusion de l'EPLEFPA Jules RIEFFEL de Saint Herblain et du Lycée Privé Horticole du Grand Blottereau sur Nantes.

Outre ces deux sites principaux, l'établissement dispose de 3 antennes en apprentissage et en formation professionnelle continue sur Nozay et Guérande.

En sus de la voie générale et technologique scolaire (bas S, techno STAV), l'établissement

développe plus de 30 formations diplômantes et qualifiantes du CAP à l'ingéniorat en aménagement paysager, en horticulture, en agriculture, en

agroalimentaire, en agroéquipement, en restauration collective et en aquaculture.

Il est composé de 4 centres constitutifs: le lycée d'enseignement général et technologique Jules RIEFFEL accueillant de la seconde au BTS, le lycée professionnel du Grand Blottereau accueillant de la 3ème au BTS, le CFA accueillant des apprentis du CAP au diplôme d'ingénieur, et le CFPPA pour la formation professionnelle continue.

Plus de 1000 apprenants fréquentent l'établissement chaque année, encadrés par 220 personnels, ce qui en fait le plus gros

établissement d'enseignement public agricole des Pays de la Loire.

Son site de Jules RIEFFEL, crée en 1987, a pour particularité sur 35 ha d'avoir opté pour un développement durable dès sa naissance.

Les espaces forestiers et champêtres sont gérés dans une logique de zone différentiées à entretien durable (plan de gestion simplifié sur la forêt en lien avec Nantes Métropole et développement de l'éco pâturage sur les espaces champêtres avec la participation active des 70 à 80 élèves éco responsables). L'ensemble du site est placé sous le concept de l'agenda 21 depuis le milieu des années

NANTES
TERRE ATLANTIQUE
APPRENONS AUJOURD'HUI POUR CULTIVER DEMAIN

2000 et est également site apicole et refuge LPO.

Il dispose d'un espace très

particulier, le jardin en mouvement crée en 2004, où sont appliqués par les étudiants de BTS Aménagement Paysager, le concept de gestion différentiée des jardins conçu par le paysagiste Gilles Clément. On retrouve la même notion de durabilité sur la vision maraîchère du jardin sur le Parc du Grand Blottereau avec le jardin au naturel porté par les élèves du lycée professionnel.

Cela se caractérise aussi par la présence de productions maraîchères conduites en agriculture biologique depuis 1995 avec le support d'un chantier d'insertion accueillant une vingtaine de salariés. Les produits de cette activité sont commercialisés sur l'unité de



restauration du site (500 couverts au déjeuner et 300 au dîner approvisionnés à 40% en produits bio et/ou locaux) et par le biais de plus de 80 particuliers achetant sur le modèle AMAP des paniers hebdomadaires. Sur ce site également, la coopérative d'installation à l'agriculture paysanne (CIAP) a installé un espace test permettant à 3 jeunes maraîchers de s'aguerrir chaque année à la production bio avant de s'installer individuellement.

La mise en service d'un atelier de transformation de légumes de proximité issus de la production interne et de celles de maraîchers locaux (pouvant absorber jusqu'à 1t de légumes/jour) est venue en novembre 2015 compléter ce dispositif. La commercialisation des produits finis est ciblée vers les acteurs de la restauration collective du

bassin de Nantes. Porté par le dispositif PRI du Conseil Régional depuis 2010, l'originalité du projet est de créer une structure de régulation et d'animation économique pour favoriser les échanges entre les différents acteurs, de développer des transferts technologiques vers expérimentations nos apprenants, des techniques avec des partenaires l'enseignement supérieur, et de permettre la reproduction de cet outil et de son organisation sur d'autres territoires autour des concepts d'économie sociale et solidaire, de circuits courts équitables de proximité et d'agro écologie.

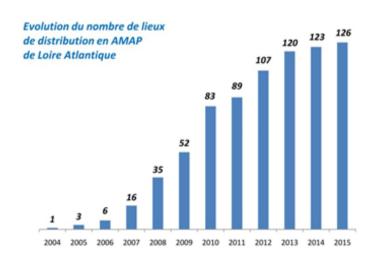
Ouverture des Rencontres : présentation des AMAP de Loire-Atlantique, par Patrice HUREL et Amaury CORMIER



Intervention de Patrice HUREL et Amaury CORMIER – membres de l'Association collégiale INTERAMAP 44 créée en janvier 2015 avec ses élus au conseil collégial paritaire (paysans en AMAP et mangeurs militants bénévoles). Amaury est maraîcher.

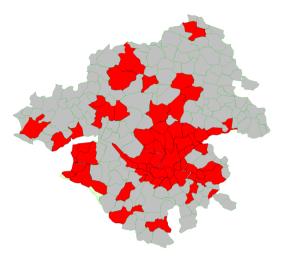
Le réseau des 126 AMAP du département de Loire-Atlantique :

- Première AMAP en Loire-Atlantique en 2004 aux Sorinières,
- Une progression exponentielle jusqu'en 2010 avec 83 AMAP,
- Depuis, une progression linéaire avec 126 AMAP en 2015, avec plus de 167 producteurs paysans dont 50 maraichers et plus de 18000 mangeurs.





5 facteurs déterminants dans le développement des AMAP en Loire-Atlantique :



30 % des communes du département possèdent au moins une AMAP

- Une métropole de 600 000 habitants qui concentre les 2/3 des AMAP
- Un foncier agricole encore accessible pour les petites structures après une représentation majoritaire de la Confédération Paysanne de plus de 40 années.
- Une surface (SAU) cultivée en agriculture biologique la deuxième en France.
- Une diversité exemplaire de la production agricole
- Un réseau de paysans et de mangeurs militants actifs dans l'essaimage et le parrainage

CREAMAP (par Denise VUILLON)

(Denise et Daniel VUILLON sont fondateurs des AMAP en France, ainsi que de CREAMAP))

Encore merci au directeur du lycée. Son accueil et la mise à disposition des lieux a permis de faire cette rencontre.

Un grand merci aussi à l'équipe d'organisation de l'INTER-AMAP 44.

La tenue de cette rencontre est un véritable challenge que vous avez admirablement gagné puisque nous sommes là et très heureux de nous retrouver avec des nouvelles têtes de producteurs ou coordinateurs alors bienvenue dans CREAMAP.

Présentation de CREAMAP

CREAMAP Centre de Ressources pour l'Essaimage des Associations producteurs/consommateurs pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne identifie les acteurs producteurs et mangeurs coresponsables des projets de création d'AMAP dans de nombreuses régions en France.

C'est le réseau des acteurs producteurs et mangeurs, les « historiques » des premières expériences locales qui ont essaimé et transmis d'une façon empirique l'expérience de leur propre AMAP dans le respect des bases et principes fondateurs consignés dans la Charte de l'AMAP dès 2003.

CREAMAP est né officiellement en 2007 du besoin :



- de garder le contact d'au moins un producteur et un coordinateur, tous 2 acteurs des premières AMAP dans leur régions.
- de se coordonner sur la méthode d'essaimage pour mettre en place des AMAP viables : accompagnement des producteurs et des jeunes en parcours d'installation
- donner les outils de fonctionnement : ratio économiques pour le producteur et documents de fonctionnement de l'AMAP pour le mangeur porteur du projet.

CREAMAP est né aussi pour préserver le partenariat producteur/mangeur qui perdait sa force dans une nouvelle structuration de groupes de mangeurs en associations de consommateurs avant pour créer de nouvelles AMAP. Le partenariat producteur/mangeur perdait sa force aussi dans les propositions de fédération des structures régionales en réseau national des AMAP né malgré notre désaccord fin 2009.

Sans entrer dans le détail, historiquement la **dynamique professionnelle agricole** et la **mobilisation citoyenne** ont toujours été associées. Ce partenariat est à **l'origine des premières AMAP** et de la construction du paysage AMAP en France. (cf. L'histoire de la première AMAP-L'Harmattan) et c'est ce partenariat que CREAMAP veut préserver, notamment à travers l'essaimage. Il fallait donc rendre à César....

Aujourd'hui RNPA est devenue RNPAC : Rencontre Nationale des Producteurs en AMAP et leurs Coordinateurs.

Après Angers en 2012, en Corse fin 2013 aujourd'hui les 16 et 17 janvier nous nous retrouvons à St Herblain en Loire-Atlantique dans le département qui comprend le plus de producteurs en AMAP en France : 175

Participation aux 3èmes Rencontres

Nous sommes 58 producteurs et 43 coordinateurs présents aujourd'hui. Sont représentés :

- La Loire Atlantique, qui accueille des AMAP depuis 2004
- La Provence où est née la 1ère AMAP en 2001
- Midi Pyrénées (fin 2002)
- Maine-et-Loire
- Vendée
- Région Centre
- Région parisienne (2003)
- Haute-Savoie
- Corse (2005)
- Picardie près d'Amiens (2008)



Excuses et regrets de ne pas pouvoir être là : producteurs et coordinateurs du Gard, de la Gironde, d'Alsace près de Strasbourg et Mulhouse, du Nord, de l'Ain et de l'une des dernières nées : l'AMAP de la région de Tararre.

Au cours de ces rencontres, la présence des représentants d'AMAP historiques qui ont 15 ans pour la première est un signe de réussite et la preuve que l'alternative économique a maintenu notre activité.



Nos Amapiens et coordinateurs peuvent être fiers de leur mobilisation, de leur action et de leur engagement. Qu'aurions-nous fait sans eux ? Nous aurions disparu. Alors, nous leur devons pour le moins, de participer à la RNPA une fois tous les 2 ans.

De plus l'accueil est sympathique, l'ambiance agréable c'est toujours un bonheur de se retrouver, dans ces moments qui font du bien pour le plaisir de tous et garder de bons souvenirs.

Daniel VUILLON: les AMAP et Notre-Dame des Landes

Daniel VUILLON a été le créateur de la 1ère AMAP en France, il est paysan maraicher



Daniel VUILLON France 3 - Journal 19/20 Bretagne - Pays de la Loire - 17/01/2016

Maintenir une agriculture diversifiée, sans impact négatif sur l'environnement, pratiquant des circuits courts producteurs-consommateurs est un projet citoyen qui rassemble toute la population, de fait, d'intérêt général. Les terres de Notre-Dame des Landes, les plus près de Nantes-Métropole, doivent-être sanctuarisées dans leur fonction nourricière pour tout de suite et surtout pour demain.

Dans les AMAP on trouve tout le monde, quelles que soient ses opinions politiques, religieuses ou autres, on doit tous se mettre à table tous les jours. Tout ce beau monde se retrouve chaque semaine dans les distributions conviviales et amicales.

Parmi eux, certains sont pour, d'autres contre, ou sans opinion par rapport au projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes.

Lancer le débat au niveau de l'AMAP peut avoir de fâcheuses conséquences pour les paysans. En effet, si un collectif décide par exemple de soutenir le projet d'aéroport, les membres de l'AMAP qui ne sont pas d'accord risquent de quitter l'AMAP et s'éloigner ainsi de son objet même, le maintien de l'Agriculture Paysanne.

Par contre les paysans en AMAP peuvent et doivent soutenir les paysans de Notre-Dame des Landes menacés d'expropriation.

L'AMAP doit donc faire passer le maximum d'informations à ses membres et chacun doit rester libre et responsable de sa position. Cela vaut aussi pour le réseau INTERAMAP.

Les AMAP peuvent par contre être le fer de lance du projet citoyen précédent. Elles sont par définition la proximité, la santé, le plaisir, sans impact négatif sur l'environnement, au juste prix de la nourriture, celui qui permet aux paysans de vivre dignement de son travail, sans subventions, dans le respect du bien-être animal et la relance de la biodiversité végétale.



Motion concernant le projet d'aéroport à Notre-Dame des Landes

Cette motion a été souhaitée par l'assemblée des participants aux Rencontres, dans le contexte du jugement et du rendu du tribunal sur l'expropriation des paysans 'historiques' de Notre Dame des Landes. Elle a été formulée collectivement et votée à l'unanimité moins une abstention le 17 janvier 2016. Texte de la motion :

« Lors des troisièmes rencontres nationales des producteurs en AMAP et de leurs coordinateurs les 16 & 17 janvier 2016 au lycée Jules REIFFEL, les participants se déclarent solidaires de la lutte contre le projet d'aéroport de Notre-Dame Des Landes.

Ils mettront tout en œuvre pour s'opposer à l'expropriation des paysans qui exploitent les terres agricoles. Ces terres nourricières doivent être conservées afin de garantir la souveraineté alimentaire de nos territoires. »



Samedi soir : une soirée conviviale

Samedi soir, tous les participants se sont retrouvés dans la bonne humeur et ont dégusté les produits apportés par les producteurs et les amapiens.



La soirée s'est prolongée en musique ¹, avec les "Six cloches", joyeux drilles parmi lesquels on compte deux paysans musiciens :

- Cédric BRIAND à la batterie est paysan producteur de produits laitiers de la vache "Pie noire bretonne"
- Vincent RENAUDIN au saxo est paysan producteur de viande bovine limousine.

¹ Sollicité pour la soirée, mais engagé ailleurs pour une prestation musicale du groupe *HAMON MARTIN quintet* auquel il appartient, Mathieu HAMON, paysan-chanteur, nous propose un lien vers la chanson « **Notre-Dame des oiseaux de fer »**: https://www.youtube.com/watch?v=WOzx5btDCp4



16

II – Les Ateliers

Les thématiques

- 1. Comment définir la part de récolte distribuée en AMAP quand le maraicher n'est pas 100% en AMAP ?
- 2. Comment définir la part de production distribuée en AMAP quand le paysan non maraicher n'est pas 100% en AMAP ?
- 3. L'identité des AMAP face aux faux amis
- 4. Le couple paysan/coordinateur en AMAP : rôles et enjeux
- 5. Financement participatif en AMAP : quelles alternatives face aux banques et au Crowdfunding
- 6. Faire venir les mangeurs sur les fermes : la quête du Graal ?
- 7. Le bien-être du paysan producteur en AMAP



ATELIER n° 1 : Comment définir la part de récolte distribuée en AMAP quand le <u>paysan</u> maraicher n'est pas 100% en AMAP ?

Animation et rédaction : Alain PRIN et Christophe FISCHER (paysans maraichers) et Georgette Korhel (coordinatrice)

Cadre ou champ d'exploration de l'atelier n°1 : Comment définir la part de récolte distribuée en AMAP quand le <u>paysan maraicher</u> n'est pas 100% en AMAP ?

Le contrat AMAP doit garantir à la fois un juste prix pour le paysan, et une part de récolte pour le mangeur. Cette part de récolte est-elle équitable quand le paysan producteur à d'autres circuits de distribution ? Comment définir la taille du panier ? Pourquoi aller ou pas vers le 100% en AMAP. Pourquoi proposer un engagement d'une année ou d'une saison complète ? En étant équitable, le mangeur doit-il pour autant manger 5kg de Pdt par semaine ? Quand la quantité de légumes frais ne permet pas de satisfaire plusieurs circuits, comment faire ? Quelle priorité ?

Les participants:

Participants - SAMEDI 16 JANVIER de 14 h à 15h30

- Depuis 10 ans en AMAP, producteur fromages de brebis AMAP 20%, n'arrive pas à augmenter ses paniers. Problématique des produits dits annexes. Cela fonctionne mieux quand ils sont associés au maraichage par exemple.
- Installé depuis 7 ans, 2 AMAP de 50 paniers, il donne priorité à ses AMAP, il indique que ce flux tendu l'inquiète, la confiance en soi est aussi souvent répété. Il est 2/3 en AMAP, 1/3 au marché, c'est un choix.
- Installé en 2007 en AMAP, ils étaient 2 à travailler, maintenant ils sont 4 salariés. 180 paniers à 9, 50 renouvellements semestriels ; C.A : en AMAP 40% marché 60%.
- En AMAP à 70% avec 40 paniers à 16€. Sa philosophie: partager la production. Il souligne la pénibilité des livraisons avec le trafic routier encombré.
- Installée en 2013, 100% AMAP, 16 paniers à18.00€.
- Installé depuis 1982 en maraichage, depuis 2 ans ½ en AMAP. Il cultive 2 ha de maraichage dont 3000m2 de tunnel. 135 paniers de 16€ à 11€. Représentent 95% en AMAP le reste en marché.
- Installé en 2002, 10 ans d'AMAP. 50% AMAP avec 72 paniers à 22€ et 50% marché, c'est un choix personnel



Participants - SAMEDI 16h/ 17h30

- 4 distributions sur Reims, Paris. 180 paniers + le marché. Angoisse pour le renouvellement quand 30 paniers peinent à reprendre. Le marché est un moyen de compenser cette "perte". 2 salariés à plein temps.
- 200 paniers, 6 restaurants allant de 2 à 25 parts de paniers, 4 salariés. <u>100% AMAP</u>. Concept durable, lourde charge de structure, il faut communiquer. Ce système AMAP, n'a jamais périclité depuis sa création, alors que d'autres systèmes disparaissent. Très grande diversité sujet d'angoisse, ne pas arriver à produire, à vendre....Formations de jeunes, important.
- Exploitation installée depuis 18 ans, associé depuis 2009, en AMAP depuis 2005, 100 paniers à 70 €/ mois, contrat annuel, a arrêté les marchés.
- Maraiche BIO, part AMAP 25% perd ses amapiens?
- Exploitation <u>100% en AMAP</u> depuis 8 ans, 3 AMAP annuelles sur la ferme, soit 140 paniers à 18 €.
- Installée depuis 10 ans, en AMAP depuis 2008, 70 paniers à 22 €, 50% AMAP, 50% marché.
 7000 m² de serre.
- En AMAP depuis 2007. 258 paniers à 26€, 6 AMAP, 2 distributions en centre-ville et sur la ferme. Contrats à 6 mois, 1 an, 18 mois, pas de problèmes de renouvellement, beaucoup de com., forme des jeunes. Distributions en centre de Toulouse et sur la ferme.

Participants - DIMANCHE 9h 30 à 11 h.

- Installé depuis 10 ans 50% AMAP, 50% marchés, 3 associés + une mi-temps.
- Exploitant installé en Corse 21 ha d'arboriculture, pêches, agrumes et 2 ha maraichage. Avant de livrer en AMAP, il avait beaucoup d'invendu, de perte. Il a songé à réduire sa production d'agrumes. Depuis 3 ans en AMAP à 70% et 30% en vente directe. Les AMAP lui ont permis de vendre ses récoltes avec sérénité. Il expédie sur le continent avec plusieurs AMAP, produit saisonnier.
- Jeune maraicher en région parisienne, a reçu des terres, cultive 2 ha sur 6 ha. A beaucoup de charges, dues à des investissements importants. 67 parts à 24.50€ représentant une centaine de paniers sur 52 semaines. A créé une cuisine pédagogique pour permettre des animations, reçoit des scolaires. Ne veut pas faire de marchés. A de grosses difficultés pour trouver un revenu décent et pouvoir être en famille. Actuellement il est à 80/90h semaine.
- L'AMAP lui a permis d'exister, 5 ans d'existence, approvisionne une cantine scolaire sporadiquement. Travaille à 2 associés + 2 mi-temps dont 1 stagiaire en saison. Il estime sa production à 200 paniers, décomposés comme suit: 70% AMAP représentant 130 parts.
- 30% marché représentant 70 parts. Coût du panier de 14.00€.
- Installé depuis 2009 associé avec son épouse depuis 2012. 2 ha de plein champ. Vente à la ferme jusqu'en 2014. A augmenté son CA en 2015 pour embaucher 1 saisonnier. 95% en AMAP, 5% autre. Quelques paniers à la ferme hors contrats qui ne sont pas favorisés par rapport à ceux en AMAP (pas de partage de production, paniers au "prix de marché")
- Deux AMAP en ville une de 40 paniers et 1 autre petite rurale de 17 paniers. Paniers à 21.00€. Jusqu'en 2013, 75% AMAP et 25% vente à la ferme. Il explique que lorsqu'il est juste sur



des variétés, il privilégie ses AMAP au détriment de son marché. Se réfère à son CA pour définir le ou les quantités de chaque entité.



SYNTHESE de l'atelier 1

COMMENT DÉFINIR LA PART DE RÉCOLTE DISTRIBUÉE EN AMAP QUAND LE PAYSAN MARAICHER N'EST PAS 100 % EN AMAP ?

Le contrat AMAP doit garantir à la fois <u>un juste prix</u> pour le paysan calculé à partir de ses charges réelles au prorata du % CA réalisé en AMAP et <u>une part de récolte</u> équitable au prorata également du % CA réalisé en AMAP.

Des solutions qui fonctionnent :

Si le maraicher a 50 % de son CA en AMAP, les mangeurs doivent retrouver dans leur panier hebdomadaire 50% de chaque légume frais ou de garde, avec un maximum décidé en accord avec les amapiens quand il y a surproduction comme avec les pommes de terre, ne pas réserver 80% des tomates pour son marché (produit d'appel) et distribuer 80% des choux aux amapiens, ne pas faire de tri de calibrage des légumes et privilégier le panier des amapiens quand les quantités sont insuffisantes.

Chacun cherche un moyen juste de pallier le manque de maturité de certaines variétés de saison, petits pois, haricots, tomates voire n'en mettre qu'une par panier! En servant les 10 ou 15 premiers paniers par exemple, puis les suivants aux autres distributions, voire même ne mettre qu'une tomate.

Rendre attractive une AMAP : Souplesse dans le concept, complémenter le panier de plantes aromatiques, transformation de produits : coulis de tomates.

Ne pas hésiter à faire partager aux amapiens qui d'eux-mêmes trouvent des solutions.

Souvent évoqué :

Pourquoi ne pas choisir le 100% en AMAP?

Certains veulent rester en contact avec leurs clients et amis (marché, autre vente).

Rester cantonné dans ce principe, peut couper le producteur de certaines réalités ?

Rester tributaire d'un manque de renouvellement de paniers est synonyme de manque à gagner, de non vente, pertes. Il semble que pour certains le 100% en AMAP n'est pas la panacée.



L'avenir des légumes Bio sur les marchés :

Au Maroc, la journée (10h de travail) d'un salarié agricole est payée 7 à 10 euros. Or la production bio du Maroc est exportée en totalité en Europe et en France particulièrement. Si le producteur distribue ses productions en AMAP et sur un marché et qu'il prend le marché comme référence pour fixer le prix de son AMAP, il est en grande précarité. Compte tenu de cette concurrence mondialisée, les prix du bio vont baisser de plus en plus. La meilleure preuve, le bio dans les discounts. Alors que le poste main-d'œuvre représente 55% du prix de revient en bio, il est certain que les financiers développeront la production bio là où les salaires sont les plus bas. On a connu exactement ce scénario en conventionnel il y a 30 ans. Les lois du marché n'ayant pas changé, on peut écrire exactement le scénario qui va se produire sur le marché du bio. Ce n'est pas un hasard si la France a perdu en 20 ans 3 paysans sur 4 !

L'AMAP est donc bien une alternative économique qui permet de sortir de cette spirale infernale du toujours moins cher en prenant en compte non pas le marché mais les véritables coûts de production de chaque ferme.



ATELIER n° 2 : Comment définir la part de production distribuée en AMAP quand le **paysan** non maraicher n'est pas 100% en AMAP ?

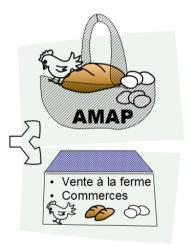
Animation et rédaction : Alain Chazerault (paysan) et Claire Jolly (coordinatrice)

Cadre ou champ d'exploration de l'atelier n° 2 : Comment définir la part de production distribuée en AMAP quand le **paysan <u>non maraicher</u>** n'est pas 100% en AMAP ?

Le contrat AMAP doit garantir à la fois un juste prix pour le paysan, et une part de récolte pour le mangeur. Comment définir une « part de récolte » quand il s'agit d'une production non maraichère et non fruitière ? Cette part de la production est-elle équitable quand le paysan producteur a d'autres circuits de distribution ? Comment définir le volume et le contenu de cette part de production ? Pourquoi aller ou pas vers le 100% en AMAP ?

Quand il existe un aléa de production, comment faire avec plusieurs circuits ? Quelle priorité ? ...etc...

12 paysans ont participé dont 1 maraicher. Sur les 12 paysans, 2 sont 100% en AMAP, et 10 sont seulement en partie en AMAP. Ont également participé 7 coordinateurs (chiffres sur 2 ateliers, celui du dimanche ayant été annulé car un seul inscrit)



Aux deux ateliers, Alain a présenté l'histoire de sa ferme, sa comptabilité simplifiée, la répartition AMAP/pas AMAP sur sa ferme et l'équilibre qu'il a trouvé.

« Oui il est possible et souhaitable, à partir d'éléments comptables, de calculer des éléments économiques sur la part amapienne. Notamment mettre en évidence sa rentabilité, la croiser avec le temps consacré à l'activité amapienne (calculer le prix de l'heure du paysan est souvent oublié) ce qui permet de vérifier, justifier ses prix en AMAP. Cela permet aussi d'apporter des éléments sur l'objectif principal du partenariat amapien qui est de faire vivre un paysan en agriculture paysanne »

Au fil des ateliers, et en tenant compte des questions des participants, nous avons réfléchi à deux questions :

- Qu'est-ce qui détermine le choix du pourcentage de production distribué en AMAP ?
- Pourquoi un paysan peut-il souhaiter ne pas distribuer 100 % en AMAP?

Ce qui détermine le choix du pourcentage de production distribué en AMAP :

- **L'histoire de la ferme** : sa taille, son passé, sa spécialisation et son équipement, les mangeurs qui la sollicitent.



« Les AMAP sont récentes et se sont greffées sur des fermes spécialisées souvent engagées en circuit long. Trouver un équilibre entre les 2 activités relève parfois du bon sens compte tenu du niveau élevé des capitaux engagés et de leur rotation extrêmement lente.

Dans l'exemple du poisson de l'Ile d'Yeu, la limite des 20 % en AMAP des bateaux a été fixée pour des raisons administratives. Un consensus entre les acheteurs sur ce quota permet ainsi de maintenir la criée et les infrastructures portuaires. »

 Le projet de vie du paysan : temps de travail souhaité, revenus, rencontre humaine, choix de développer un projet durable... (beaucoup de paramètres à prendre en compte qui n'évoluent pas toujours simultanément dans le même sens)

« La part amapienne a toujours une influence énorme sur l'ensemble de la ferme, elle enclenche une démarche vers plus d'agriculture paysanne, vers des agricultures durables, biologiques. Elle a permis de redonner un sens au métier du paysan. »

Les limites évoquées au 100% en AMAP :

Les producteurs ne souhaitent pas nécessairement la distribution à 100 % en AMAP, pour diverses raisons :

La charge de travail :

« L'activité amapienne en vente directe est gourmande en main d'œuvre. Cela peut bloquer au niveau du temps de travail disponible sur la ferme. Effectivement c'est créateur d'emplois mais il est parfois difficile de concilier frais supplémentaires et rentabilité, de s'engager dans un rôle d'employeur ou dans la création d'une société agricole. Le paysan en AMAP travaille souvent à 140 %, mais est-ce spécifique aux AMAP ?

La surcharge de travail peut être plus d'astreinte, par exemple abattage et livraison hebdomadaires en système volailles fraiches ou œufs, transformation laitière, pain... »

• La ferme peut être moins autonome :

« Les solutions pour diminuer la charge de travail dans les exemples ci-dessus peuvent être d'externaliser certaines fonctions (abattage, alimentation...) d'où une fuite de valeur ajoutée. »

• S'éloigner des amapiens :

Vouloir atteindre 100 % peut vouloir dire multiplier le nombre d'AMAP et d'amapiens au risque de « s'éloigner des amapiens en les connaissant moins, augmenter la demande de présence du paysan jusqu'à la limite permise, craindre une dégradation des relations paysan/amapiens

• Limite de la demande ou du volume de distribution (les amapiens peuvent se lasser de certains produits -ex des produits laitiers) :

« En AMAP, à la peur de vendre, s'est substituée la peur de produire, d'honorer ses contrats. Pouvoir pallier avec de la production prévue sur d'autres circuits peut être une solution (trop ou pas assez d'ailleurs) »

• Le temps nécessaire pour évoluer vers le 100% AMAP et que ce soit rentable peut être long :



« Ceci est d'autant plus vrai pour un jeune paysan qui s'installe 100 % en AMAP, il faut bien vivre le temps (se faire connaître ainsi que ses produits, mettre en place des contrats) d'arriver au régime de croisière synonyme de rentabilité. Avoir d'autres débouchés est souvent nécessaire au moins temporairement. »

Nécessité d'endosser plusieurs casquettes :

« René œufs et volailles est producteur le matin, chauffeur-livreur l'après-midi, commercial, DRH et gestionnaire le soir... »

• Isolement technique sur la production :

« En fait il existe souvent peu de possibilité d'appuis techniques sur des productions en vente directe. La mauvaise maîtrise technique peut engendrer des problèmes économiques mais aussi des aléas de production (sources possibles de conflits avec les amapiens). Ceci est d'autant plus vrai que le paysan est jeune et inexpérimenté. »

Nous retenons:

- Le paysan animateur: en ayant une partie de la ferme en AMAP cela permet de revaloriser l'agriculture paysanne à travers les spécificités de l'AMAP (dixit pêcheurs, Alain...): sécurité des contrats, souplesse dans la relation avec les amapiens, gestion des aléas de production, militantisme. Quelle que soit la part de l'activité amapienne sur la ferme, le paysan a des devoirs vis à vis de l'AMAP, de son, ses coordinateurs et des amapiens (cultiver cette relation, faire œuvre d'ouverture et d'honnêteté...)
- La coordinatrice animatrice : malgré des AMAP qui se construisent avec les paysans autour d'une juste rémunération, les paysans reconnaissent que ce qu'ils ont construit leur convient, mais qu'il faudrait encore mieux pour donner envie à un jeune de s'installer. Une question donc : Les AMAP offrent-elles réellement une juste rémunération et comment l'évaluer dans son AMAP ?

Certains paysans nous ont expliqué que lorsqu'ils font la 1^{ère} évaluation pour fixer les prix et les contrats, ils n'avaient peut-être pas toujours évalué correctement leur besoin, et qu'ensuite, même changer un jour de distribution devenait compliqué. C'est peut-être là la difficulté de ne pas être 100% en AMAP.

Comme vous le voyez, un certain nombre de freins au 100 % AMAP sont apparus au cours de cet atelier. Énoncés par les participants, ceux-ci ont surtout voulu montrer les blocages pour aller plus loin vers le 100% AMAP. Malgré cela, tous étaient conscients et convaincus des avantages de la spécificité amapienne (soutien à plus d'agriculture paysanne sur leur ferme, produire mieux et moins, contrat, préfinancement, prix équitable, sécurité, vision durable, reconnaissance de leur travail...).



ATELIER n° 3 : L'identité des AMAP face aux faux amis

Animation et rédaction : Odile HAMEAU et Catherine LOUAPRE (productrices)

Cadre ou champ d'exploration de l'atelier n°3 : "Identité des AMAP face aux amis"

- Les modèles business de l'i-commerce comme la "ruche Qui Dit Oui" qui copie en apparence les codes des AMAP.
- Les pseudos contrats AMAP qui s'apparentent davantage à des "commandes" pas d'engagement dans le temps, spécificité de certains produits de la ferme comme les colis de viande.
- Rappel du "triptyque" du concept AMAP : engagement + présence du producteur + lien au sol avec un producteur-paysan et non pas artisan (traçabilité des origines produits) ...etc...

Il y a différentes formes de vente directe, et beaucoup de participants ont rappelé qu'il y a de la place pour tout le monde, aussi bien comsom'acteurs que producteurs.

Les autres formes de vente directe sont-elles des concurrentes ? Quelles dualités ? Ou complément ?

Plusieurs formes de faux amis ont été évoquées, mais on a développé beaucoup particulièrement le cas de « *larqdo* ». Car ceux qui en parlent, la presse, les utilisateurs (mais jamais trop fort eux : *larqdo*) disent que cela ressemble aux AMAP. Ces faux-amis sont des excellents communicants, avec des services juridiques, avocats, créateurs sortant des écoles de commerce, et utilisation des paradis fiscaux.

Certaines personnes (amapiens et producteurs) s'y sont frottées très fort.

Il faut rappeler que cette forme de vente directe est trompeuse car il y a entre le consommateur et le producteur 2 prestataires de service qui prennent 10% du prix TTC chacun au passage, sur le dos du consommateur ou/et du producteur.



Il faut les démasquer, en parler aux journalistes, aux amapiens, jouer sur leurs défauts, en parler aux élus s'ils utilisent des lieux publics illégalement pour leurs activités. Et les produits alimentaires et autres savons sont loin d'être tous bio (35%). Et même pas vraiment locaux avec des centaines de kilomètres parcourus, car il s'agit également de produits artisanaux dont les produits de base viennent de l'autre bout de la planète.

Nous avons aussi parlé des artisans (boulangers, fromagers, coopératives...) qui frappent aux portes des

AMAP. A la différence des producteurs en Amap, ils ne sont pas paysans mais transformateurs de produits des paysans. Sont-ils vraiment de faux amis ?



Au cours des discussions, nous avons vu que si ces artisans respectent nos fondamentaux, en termes de qualité, traçabilité..., comment sont rémunérés les producteurs de la matière première, farine, lait, ces artisans ne sont pas toujours de faux amis.

Puis, nous avons aussi beaucoup évoqué les fondamentaux et les valeurs des AMAP rappelés ici par ces mots : <u>PARTENARIAT</u> - CONFIANCE- BIO -COHERENCE- TRANSPARENCE - CONTRAT - ENGAGEMENT - AGRICULTURE PAYSANNE - ECONOMIE SOLIDAIRE - TRAÇABILITE -LIENS AU SOL - SOLIDARITE

Depuis 10 ans les AMAP ont évolué dans leur fonctionnement, **des assouplissements** ont été apportés pour faciliter la tâche aux producteurs et aux consommateurs, car on s'est posé aussi la question : pourquoi on ne vient pas à l'AMAP : Horaires ? lieu ? prix ? part de récolte ? Produits ? Oualité ?

Certains producteurs vont vers d'autres formes de commercialisation, compte tenu de la diminution du nombre de contrats en AMAP.

Comment permettre aux producteurs de ne pas se planter avec les autres formes : l'Essaimage des AMAP est toujours possible.

Tous les amapiens ne sont pas des militants, parfois les amapiens ont essayé d'autres formes de vente directe avant, et c'est déjà un premier pas ; comment les diriger vers l'AMAP ensuite ?

Donc savoir **communiquer** au sein même de nos AMAP, expliquer sans relâche, ne pas se reposer sur nos habitudes, <u>savoir accueillir les nouveaux amapiens.</u>

Mais, aussi communiquer vers l'extérieur de notre spécificité :

« Ce n'est pas le produit qui compte, mais l'humain qui est derrière »



ATELIER n° 4 : Le couple paysan / coordinateur en AMAP : rôles et enjeux

Animation : Bernard Thébaud (producteur), puis Patrice Olivier (amapien).

Synthèse : Sylvie Traquet (coordinatrice) et Régine Frappier-Guillet (amapienne)

Cadre ou champ d'exploration de l'atelier n°4 : " Le couple paysan/coordinateur en AMAP : rôles et enjeux "

Le couple paysan/coordinateur est un élément-clé dans la relation AMAP.

Par affinité, le coordinateur ou référent est choisi par le paysan producteur ; il est au cœur de la relation paysan/mangeur en diffusant efficacement une communication indispensable et régulière.

Le coordinateur joue un rôle déterminant dans l'éducation populaire auprès des autres mangeurs. Le coordinateur anime et gère les permanences, il est le relais essentiel entre le paysan et le mangeur.

Questions posées par les participants en début d'atelier :

- Quand on cherche des coordinateurs, quelles qualités met-on en avant?
- Beaucoup repose sur le coordinateur. Comment faire pour qu'il ne s'épuise pas ?
- La relation du producteur avec le coordinateur est vitale. Comment la favoriser ?
- Le coordinateur a un rôle varié, il est pièce maîtresse du système, y compris pour encourager de nouveaux amapiens. Comment l'aider ?
- Quelles sont les limites du rôle du coordinateur ?
- Il n'est pas toujours facile de trouver un coordinateur. En prendre soin.
- Dans les différentes AMAP d'un producteur (ex : pain), les outils utilisés sont souvent différents, car créés par les coordinateurs, ce qui peut poser problème au producteur. Quelle solution pour uniformiser les outils ?
- Une coordinatrice se sent perdue et peu guidée avec les outils qu'elle doit utiliser. Quelle solution ?

Observations faites par les participants en début de séance :

- En 10 ans, j'ai vu évoluer le rôle du coordinateur pour pérenniser les AMAP.
- Le coordinateur est bénévole. Il est nécessaire de l'encourager.
- Il arrive que le coordinateur soit de bonne volonté, mais n'assure pas toujours.
- Inversement, parfois le coordinateur sent que le producteur est peu impliqué.
- Producteurs, nous mettons une partie de notre résultat entre les mains des coordinateurs.
 Le coordinateur a donc une grosse responsabilité. Il est donc important qu'il sache travailler.
- Producteur : chez nous il n'y a pas d'AG de l'AMAP, donc j'aimerais pouvoir rendre des comptes aux amapiens mais actuellement je ne peux pas. Quelle solution ?
- Gros travail lors du renouvellement des contrats.

En réponse à la question posée par la problématique « le couple paysan / coordinateur, quels rôles et quels enjeux ? » , on retiendra que l'enjeu est triple :



la motivation de chacun, la cohésion du groupe et l'efficacité de la gestion pour le producteur.

1- le plaisir et l'engagement de chacun

Pour le coordinateur : plaisir de s'engager personnellement. Pour le producteur : sentiment de solidarité et possibilité de trouver des volontaires pour le soutenir dans son travail.

Le travail du coordinateur est multiple : il est **l'interface** primordiale entre le producteur et les Amapiens, il a donc **une réelle responsabilité**. Sa mission est triple :

- L'animation (auprès des Amapiens), comme le producteur. Il doit avoir un « relationnel ».
- En contact permanent avec les Amapiens, <u>il entretient l'esprit de l'AMAP</u> en aidant les Amapiens à être non pas consommateurs mais consom'acteurs
- Il a des <u>qualités organisationnelles</u> (distribution, enregistrement des commandes et des contrats) en lien avec le producteur. En particulier lors du renouvellement des contrats.

Au total, une **responsabilité assez grande**, parfois un peu lourde, pour certaines productions. De la qualité du travail qu'il fait et de la relation que le coordinateur entretient avec son producteur, peut dépendre la réussite de l'AMAP pour le producteur. Responsabilité importante.

En parallèle, le producteur a besoin de pouvoir se reposer sur le coordinateur, en toute confiance. Sa charge de producteur-paysan est déjà bien lourde.

<u>Solutions</u> pour que le coordinateur se sente soutenu et encouragé et que le producteur et le coordinateur trouvent plaisir à travailler ensemble :

- Avoir des moments de rencontres et d'échanges entre le producteur et le(s) coordinateurs.
- Encourager les coordinateurs. Le coordinateur donne du temps et de l'énergie.
- Pour le coordinateur : savoir exprimer ses difficultés et ses questions d'abord auprès du producteur
- Être formé aux outils à utiliser.
- De temps en temps une rencontre festive (CA, dégustation)

2- La cohésion du groupe

Quelques remarques exprimées :

- Important pour le producteur de **trouver sa place** auprès des coordinateurs, dans l'équipe de l'AMAP, et dans le CA. Parfois il n'est pas invité aux CA, on peut s'interroger sur cela.
- Pour les amapiens : échanger avec les producteurs est important, sur leur activité, leurs joies et leurs difficultés.
- Pour tous : rôle important du responsable de l'AMAP. Il a un rôle important d'animation et sa présence à chaque séance est très utile.

Solutions:



- **Des rencontres conviviales** coordinateurs + producteurs / coordinateurs + Amapiens / coordinateurs **de différentes AMAP du même produit**.
- Pour les coordinateurs : le **travail en binôme de coordinateurs** peut constituer un soutien fort pour chaque coordinateur. On connaît des binômes très joyeux et fort efficaces ! Les coordinateurs d'un produit peuvent ainsi se relayer.
- Des petites douceurs que sont les dégustations, le partage de recettes, ...
- La présence des coordinateurs et du responsable de l'AMAP aux séances d'AMAP.
- Parfois un bulletin d'info sur la production, la ferme, les animaux, la préparation des plants, ..

3- L'efficacité de la gestion

C'est un enjeu important de la relation coordinateur /producteur.

L'efficacité du travail repose entre autres sur l'utilisation d'**outils adaptés** pour le coordinateur, qui est plein de bonne volonté mais a besoin d'être accompagné lorsqu'il prend en charge sa mission.

Deux types d'outils:

- Pour la tenue des permanences (pour certains produits comme les légumes, le pain, le fromage), certains utilisent l'inscription sur un tableau papier, et cela marche très bien.
 D'autres préfèrent un système par internet, qui fonctionne, sauf en cas d'absence de dernier instant.
- Pour la gestion des livraisons, commandes et règlement des contrats, la difficulté dépend de deux facteurs : la fréquence des livraisons et la possibilité de commander des produits différents à chaque séance.

On distingue **3 niveaux de complexité des outils**, selon la fréquence des livraisons et la possibilité pour l'Amapien de faire varier sa commande à chaque distribution :

1. <u>Une distribution par saison</u> (ex : agrumes, miel), ou un produit simple mais fréquent (ex : œufs) : le producteur est présent, et le remplissage du tableau se fait par le coordinateur et le producteur. Pas de problème.





- 2. Pour des produits à <u>contrat fixe</u> sur un semestre ou une année, la commande et le règlement se font en début de contrat. Le plus souvent le producteur ne peut pas être présent à chaque séance et doit livrer plusieurs AMAP au même moment. L'outil est un peu plus complexe que dans le cas précédent. En général le producteur a créé un outil (souvent avec l'aide d'un ami informaticien). Un temps est nécessaire au coordinateur pour s'habituer à l'outil.
- 3. Pour des **produits dont la commande peut varier d'une séance sur l'autre,** ou <u>« panier variable »</u> (ex : pain, ou certains fromages), le système est plus complexe. La diversité est attirante pour l'amapien, qui, au-delà de venir chercher les pains commandés, exprime son goût et son souhait pour la séance suivante. Le résultat est positif puisque la demande globale des amapiens est en moyenne 15 % plus élevée que dans les AMAP où la commande est fixe. Mais ce système est plus compliqué à gérer pour les coordinateurs et les tableaux de commande / livraison plus complexes. Le travail des coordinateurs est plus important et leur besoin de formation aux outils l'est également plus.

Des solutions pour les outils :

- ✓ le coordinateur qui part forme le coordinateur nouvel arrivant
- ✓ **le producteur**, aidé le plus souvent par un ami informaticien, **propose des outils** au coordinateur **et le forme**
- ✓ des outils et une formation proposés par l'InterAmap ? Pourrait-on imaginer un des outils simples, qui seraient mutualisés, si le producteur n'en propose pas ?
- ✓ Utiliser **l'outil internet « panier local »** pour gérer les commandes et soldes des Amapiens. Certains producteurs et coordinateurs l'utilisent. Outil qui laisse l'Amap libre de participer financièrement à ce système (du moins jusqu'à aujourd'hui). Tarif annuel possible supporté par l'AMAP : 1 € par adhérent de l'AMAP.

En définitive, **l'important est que le coordinateur se sente épaulé et accompagné** pour découvrir les outils. Comme le disait l'un des participants, le couple paysan / coordinateur vit une histoire d'amour, qui repose sur l'échange et l'harmonie. On souhaite longue vie à ce couple !



ATELIER n° 5 : Financement participatif en AMAP : quelles alternatives face aux banques et au crowfunding ?

Animation et rédaction : Laurence HUET (coordinatrice) – Isabelle GALISSON (coordinatrice) - Jean CARTRON (coordinateur)

Cadre ou champ d'exploration de l'atelier n° 5 : "Financement participatif en AMAP : quelles alternatives face aux banques et au Crowdfunding ? "

A l'heure de la récupération de modèles alternatifs centrés sur les solidarités comme le concept AMAP, fleurissent sur la toile des entreprises qui s'engouffrent dans la brèche du label manipulé « d'économie sociale et solidaire » pour se gaver autant sinon plus que les banques classiques, avec 5 à 10% de taux d'intérêt ou de commissions lucratives.

Elles se présentent sous la forme de plateformes internet censées rapprocher les humains. Faut-il alors craindre les arnaques sur ces plateformes de dons ?

On se fera l'écho des véritables prêts solidaires qui, au sein des AMAP, ont fait leur preuve entre mangeurs et paysan producteur.

Session 1 : 7 participants Session 2 : 11 participants

Présentation

L'attente des participants aura avant tout été de disposer d'information « pour y voir clair » dans les nombreuses solutions de financement.

Leur ambition, au travers d'une aide financière, répond à la volonté de donner du sens à l'utilisation de l'argent, conformément au soutien au producteur qu'apporte déjà le contrat amapien. Pour leur part, les producteurs appréhendent souvent le sujet « Argent » et attendent beaucoup de l'aspect équitable du soutien qu'ils sollicitent.

Solutions de financement :

Le don : rapidement écarté, surtout par les producteurs (non-équitable, trop « lourd » à assumer)

<u>Les banques</u>: il s'agit de financements non-participatifs, même si la NEF est souvent citée comme étant une solution tant pour « donner du sens », qu'un moyen reconnu et utilisé par les producteurs

<u>Les sites de crowfunding</u>: hormis leur attractivité « marketing » (simplicité, solutions connectées, large exposition du projet, etc.), l'intérêt pour ces solutions ne résiste pas aux coûts induits dans leur proposition (4 à 8% des sommes investies). En outre, s'ils offrent une plus large surface de visibilité au projet, rien n'indique que l'efficacité soit au rendez-vous.



Proposition amapienne:

Une réflexion menée sur le sujet dans un cadre amapien a conduit à la mise en place dès 2012 d'une solution qui a été depuis reconduite de nombreuses fois à l'issue d'un processus d'essaimage.

L'idée est de s'appuyer sur le concept de l'AMAP lui-même, en tentant de reproduire ce partenariat producteur-consommateurs vertueux que nous connaissons.

L'expérience nous montre que notre démarche est systématiquement positive du point de vue de l'engagement des amapiens et du renforcement du partenariat qui les réunit avec le producteur. Pour cela, des règles à respecter garantissent un bon fonctionnement du collectif mis en place.

Quelques règles simples :

- Constituer un groupe dit « pilote » comprenant le producteur et deux ou trois personnes (un gérant, un trésorier), qui sera indépendant, dans son organisation, du partenariat producteur- consommateur matérialisé par le contrat amapien. En clair : si le prêt capote, ça ne remet pas en cause le contrat amapien ; si le contrat amapien est rompu (départ d'amapien par exemple) le prêt continue d'exister, etc.
- ➤ Définir clairement le **contour du projet à financer** (ex : acheter une serre, construire un hangar, ou apporter de la trésorerie). Là encore, en cas d'échec, il faut éviter que les éventuels problèmes soient amalgamés. En finançant un projet bien cerné, on apporte une solution à ce seul sujet.
- Le projet devra permettre d'identifier la durée d'investissement.
- Un document de type « règlement intérieur » sera mis en place par le groupe pilote pour diffuser ces informations. Il apportera tous ces éléments permettant à celui qui prête de comprendre où s'applique son action de financement. Le projet sera présenté lors d'une réunion d'information dédiée.
- Essayer tant que possible de mettre en place une organisation qui garantisse la discrétion sur les montants prêtés par les uns et les autres, tant entre prêteurs que vis à vis du producteur. Ainsi dans le groupe pilote, le producteur n'est pas celui qui gère l'argent.



Dans un délai à déterminer auparavant (15 jours ?), la collecte de l'argent est réputée terminée. Un compte bancaire sera ouvert au nom du producteur, mais avec procurations aux 2-3 personnes du groupe pilote : ce sont eux qui gèrent le compte. L'argent transite sur ce compte.

Une fois que tous les créanciers ont établi leurs versements (en échange d'un **bulletin de versement** signé par le gérant ou le trésorier du collectif), le trésorier reverse alors le montant total au producteur-débiteur en un seul chèque. De ce fait, ce dernier ne sait (et n'a pas à savoir) "qui" a donné "quoi". Chaque créancier s'engageant avec ses moyens pour une ou plusieurs parts.



Ne pas oublier que des frais pouvant subvenir (courrier, frais - voir ci-après), il peut être demandé aux prêteurs d'ajouter 5 euros de frais administratifs en plus de leurs versements, à l'image d'une adhésion à une association.

Les monnaies:

Dans les expériences qui ont été menées, l'habitude a été prise de **substituer aux montants en euro des « parts » nommées** pour la circonstance : **le collectif** pour un maraicher a donc proposé des **« patates »** d'une valeur de 100€ chacune (27 000€ récoltés avec 37 personnes), le collectif des **"Mottes de beurre"** pour l'achat d'une écrémeuse pour un producteur laitier (7000€ / 25 personnes), celui des **"Plumes d'Anjou"** de 50€ (6000€ / 48 personnes) pour l'aménagement du laboratoire d'abattage d'un producteur de volailles, celui des « Pistons » pour l'achat d'un tracteur, ou "Sots l'y laisse" pour un nouveau prêt à destination du même volailler.... dont le bâtiment venait de brûler.

C'est aussi sur ce **compte de passage** que s'effectuera le remboursement du montant global de l'échéance en un seul versement de la part du producteur. Puis c'est le "trésorier" du groupe pilote qui établira les chèques pour chacun des créanciers. En accord avec le collectif, le producteur pourra décider d'effectuer ses remboursements d'échéances annuellement ou seulement à la fin du prêt en un seul remboursement.

Un descriptif du prêt sera déposé à l'hôtel des impôts (formulaire 2062-A, adapté à ce cas de prêt à créanciers multiples). Il ne s'agit pas là d'une déclaration fiscale (si le prêt est à taux 0, il n'y a pas d'intérêts), mais un « acte sous seing privé » constatant officiellement la reconnaissance de prêt servant de preuve en cas de problème : attention c'est payant (125€).

A l'issue de la durée du prêt, quand tous les remboursements sont effectués, le collectif peut être dissout. Les sommes correspondant aux remboursements des échéances pourront avoir vocation à être réinvesties dans un autre projet d'un autre collectif... mais c'est une autre histoire!

En conclusion, hormis quelques petites règles qui ont semblé importantes à proposer, il n'est besoin d'aucune opération compliquée pour s'autoriser à utiliser l'épargne au profit de projets qui nous tiennent à cœur. Nous disposons tous des droits pour le faire.



ATELIER n° 6 : Faire venir les mangeurs sur les fermes : la guête du graal ?

Animation et rédaction : Audrey LACROIX puis Damien CHIRON (producteurs) ; Romain BARRET (animateur CAP44)

Cadre ou champ d'exploration de l'atelier n°6:

" Faire venir les mangeurs sur les fermes: la quête du Graal?"

C'est la clé incontournable pour établir une véritable relation humaine et non pas commerciale. Les mangeurs comprennent mieux la notion de partage de la récolte et les aléas climatiques pour les maraichers.

Les mangeurs ne regardent plus les légumes de la même manière. Cela se traduit par une meilleure compréhension du contenu du panier, moins d'exigence, davantage de solidarité, assurant la pérennité dans le renouvellement des contrats

Faire venir les amapiens chez les producteurs est une tâche ardue qui permet fondamentalement de **créer un lien entre amapiens et producteur lors d'un moment convivial**. De nombreuses formes sont testées et les avantages sont nombreux tant d'un point de vue du producteur que des mangeurs.

Pour de nombreux producteurs, ces visites permettent de **montrer les systèmes de production** à des mangeurs qui ne connaissent pas forcément l'agriculture, notamment lorsqu'ils viennent d'un milieu urbain. Cela permettra, en particulier pour les maraichers, de rendre compte des **contraintes auxquelles ils sont soumis et qui influenceront la qualité des produits** présents dans les paniers : les petits défauts sont mieux compris et acceptés par les mangeurs qui sont venus sur la ferme. Par exemple, Ils seront ainsi plus indulgents si les betteraves présentent des crocs.



Organiser ces évènements n'est pas de tout repos. Avoir une bonne communication permettra de **motiver** les amapiens à venir, ce qui dépendra fortement de la dynamique de groupe interne à l'AMAP. Souvent ce sont les mêmes qui viennent et reviennent. L'organisation d'un évènement peut être très énergivore tant pour le coordinateur que pour le producteur et

il est essentiel d'assurer un partage équitable et équilibré au sein de ce couple. Pour le producteur, il faut ranger, nettoyer sa ferme, protéger et faire attention aux enfants.

Les débats se sont ouverts à la problématique générale du lien entre producteurs et mangeurs, cette visite en étant le prolongement naturel. Il est ressorti qu'une bonne communication régulière avec les amapiens donne plus envie aux amapiens de faire le déplacement sur le lieu de production.



Les participants nous ont témoigné de beaucoup d'imagination dans l'organisation des visites sur les fermes. Ces visites prennent des formes très différentes et chacune a ses intérêts/inconvénients

Les portes ouvertes :

Une des formes qui ressort le plus est la visite qui s'apparente à une porte ouverte annuelle de la ferme. Parfois cette journée est **commune** aux différentes AMAPs d'un producteur et les autres producteurs d'une même AMAP peuvent y être invités. Cette visite annuelle à l'avantage et l'inconvénient de créer un évènement régulier habituel mais qui peut se révéler lassant.

Une des manières de lutter contre cette lassitude est d'y associer des évènements culturels (concerts, théâtre) ou de l'animation (chasse aux œufs pour pâques, organiser une garde des enfants). Parfois les AG sont organisées sur la ferme, mais s'il y a déjà un problème de présence, il risque d'être renforcé.

Une des variations aux portes ouvertes peut être l'organisation d'un véritable petit festival avec musique, apéro, repas...

Viennent tout de suite les soucis de **l'organisation et de la charge de travail** de cet évènement et d'une prise de relais nécessaire par les amapiens de la préparation. Demander une participation financière permet d'obtenir un engagement des personnes à venir ainsi qu'une meilleure évaluation du nombre de personnes qui seront présentes.

Une idée intéressante qui a été soulevée était de coupler cet évènement avec d'autres partenaires comme le GAB (bio-automnales, printemps bio...), la Communauté de communes ou la LPO par exemple...

Les chantiers communs :

Une autre manière de faire venir les amapiens sur la ferme est de créer des chantiers collectifs **occasionnels** (montages d'une serre) ou **réguliers** (chantiers patate, potirons). Il est important que ces chantiers restent **conviviaux**. Afin de créer cet état d'esprit, un repas motivera les amapiens à venir. Mieux vaut ne pas se laisser abattre si seul vient un groupe restreint de personnes. Mieux vaut qu'il n'y ait pas trop de monde afin de pouvoir bien pouvoir les encadrer, cela rapproche plus que lors d'un gros évènement où on est totalement happé par l'organisation et les discussions ne seront pas si nombreuses.

Une des difficultés de l'organisation de ces chantiers est de **gérer les aléas du climat** et d'être suffisamment souple pour pouvoir le déplacer au dernier moment si nécessaire.

Une explication est nécessaire afin de motiver certains qui peuvent se demander pourquoi ils doivent « bosser » sur la ferme. Un **retour** sur le chantier avec des photos ou des remerciements permettra de donner envie aux personnes de revenir au prochain chantier.



Les ateliers en groupes restreints :

D'autres formes de visites complémentaires sont parfois organisées par les producteurs. On peut y trouver des visites plus ponctuelles **en groupe limités**, d'une seule partie de la ferme ou pendant le travail. Par exemple **des visites peuvent être organisées durant la traite**, on n'utilisera qu'un seul quai pour permettre aux amapiens de discuter avec le paysan. Cette organisation est ainsi **incluse lors du temps de travail** et n'oblige à chambouler toute son organisation du travail.

Ces ateliers peuvent prendre la forme d'animations pédagogiques lors des étapes de transformation : par exemple lors de la fabrication du fromage ou de la panification pour les paysans boulangers.

Cette forme permet de nouer des liens privilégiés avec quelques-uns, de montrer concrètement le fonctionnement de la ferme et d'être peu demandeuse de temps pour le producteur. Le groupe restreint permet d'ancrer les valeurs des amaps dans la durée.

Eléments clés pour faire venir les amapiens sur les fermes :

Lors de ces ateliers, nous avons pu établir quelques éléments clés pour faire venir les mangeurs sur les fermes :

- Les AMAPs sont toujours composées d'un public pluriel et il importe donc de bien cibler la population et le moment propice. Ainsi multiplier les formes d'accueil permettra de toucher un plus grand nombre de personnes et de créer de la nouveauté. Il est normal de ne pas toucher tout le monde, dans toutes les AMAPs une partie des personnes est moins impliquée que d'autres. S'appuyer sur le noyau et impliquer les amapiens pour l'organisation permet d'alléger le travail et l'énergie consacrée à ces évènements tout en assurant un relais efficace pour pouvoir les mobiliser.
- Le lien avec la stratégie de communication entre producteur et mangeur est essentiel. Les visites s'inscrivent en ce sens et il y d'autres manières de créer le lien sans visite : des petits mots dans les paniers, un mail d'info, un panneau explicatif pendant les distributions... On nous a dit qu'envoyer une info tous les deux mois était un bon compromis : on crée un intérêt en évitant la lassitude. Les retours sur les évènements permettent d'informer ceux qui ne sont pas venus et peuvent leur susciter l'envie de venir la prochaine fois.



ATELIER n° 7 : Le bien-être des paysans producteurs en AMAP

Démarche d'enquête réalisée par des étudiants d'ONIRIS (Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique).

Cette étude a été organisée par deux enseignants- chercheurs de cet établissement (Ivan Dufeu et Jean-Marc Ferrandi ²), également amapiens à titre personnel.

Animateurs: Léo Bisette, Léo-Pol Charron, Clara Duchemin et Johan Rivoire (étudiants à ONIRIS), sous le regard de leurs enseignants: (Enseignants-Chercheurs à ONIRIS et amapiens)

Chaque texte en italique correspond à la citation des paroles d'un participant.

Préambule : Le bien-être des paysans producteurs en AMAP est fonction de deux facteurs :

- Leur filière : la problématique varie selon le produit proposé (maraichage, viande, produits laitiers,...)
- Leur activité antérieure : agriculture pour un autre système circuit de distribution (de type agriculture conventionnelle) versus installation pour vendre directement en AMAP (avec ou non une activité professionnelle autre antérieure).

Cette synthèse ne tiendra pas compte des divergences naturelles existant dans la perception de chaque producteur quant à son bien-être (en fonction de son histoire personnelle) et cherchera à mettre en valeur et en exergue les points communs.

Dans l'ensemble tous les participants ont relevé <u>trois sources traditionnelles de « mal-être »</u> des agriculteurs (ou « *trois épines dans leurs pieds* ») : isolement, insécurité financière, organisation et temps de travail. Le passage en AMAP va permettre de les réduire et, ainsi, d'améliorer leur bien-être.

1. La réduction de l'isolement et la reconnaissance de soi.

L'AMAP permet de rompre l'isolement, qui pouvait être ressenti auparavant, à travers le développement de liens et l'intégration de chaque acteur dans des réseaux. Une forme de réciprocité, de proximité relationnelle entre producteurs et avec les mangeurs (« je mets enfin un visage, je sais enfin pour qui je travaille ») apparaît au fil du temps et assure le développement d'une confiance mutuelle.

Le producteur n'a plus la sensation « d'être seul ». Tout en restant autonome et en réduisant sa dépendance, il peut participer (et « s'intégrer ») à une vie sociale. L'AMAP favorise les rapports humains et sociaux et crée ainsi de la vie : « Le lien est une richesse qui n'a pas de prix ». De ce fait, les producteurs « font vraiment partie de la société ».

De même, outre les échanges entre producteurs et mangeurs, l'AMAP offre la possibilité de créer un réseau de producteurs : un réseau de solidarité dans lequel il est possible d'avoir « des échanges de services et de bons procédés ».

² ONIRIS: Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique



_

L'ensemble des échanges avec les coordonnateurs et les mangeurs sont le plus souvent « bons pour le moral ». Les expressions des mangeurs constituent une source de reconnaissance non négligeable avec « des remerciements qui sont parfois gênants ». L'identification des produits à leur producteur (« les légumes de..., le fromage de... ») est en soi une source réelle de satisfaction et de respect : « on se sent respecté dans son travail ». Ce bien-être ressenti par les producteurs trouve ainsi sa source dans la (re)valorisation de leur métier. Plusieurs participants ont manifesté leur plaisir à participer à l'éducation des enfants.

2. La réduction de l'insécurité financière

La réduction de l'insécurité financière est la conséquence du mode de fonctionnement même de l'AMAP et du financement *ex ante* de la production par les mangeurs. Ce soutien « *sécurise la trésorerie* » et donne une visibilité aux producteurs. Ceux-ci se « *sentent ainsi à l'abri* ».

Cette « régularité » des revenus et la solidarité des mangeurs (en cas de coup dur) permettent de réduire la pression au résultat et aident le producteur à se projeter dans le futur par « le développement de leur activité avec l'embauche de jeunes et leur formation ».

3. L'amélioration de l'organisation du travail et donc de la vie personnelle et familiale.

Même si l'obligation de produire en quantité et en qualité suffisantes reste toujours présente (par rapport à une situation antérieure de production pour...) les producteurs ressentent un allègement tant physique que psychique.

En effet, la production et les prix ont été définis au départ. La production n'a plus besoin d'être calibrée, standardisée et la variété est valorisée. Les producteurs savent aussi que les mangeurs peuvent être à leur côté en cas de coup dur, qu'ils sont à l'écoute en cas de perte de produits suite à des intempéries par exemple.

Cette diminution de la pression ressentie facilite et améliore la qualité de vie. Cette qualité est encore plus ressentie grâce à la possibilité de profiter de sa famille et « d'enfin avoir la possibilité de prendre des vacances en famille durant la période estivale ».

Au final, le passage en AMAP n'est pas neutre sur le bien-être des producteurs. L'AMAP permet de trouver un certain équilibre. Etre en AMAP est une « *véritable aventure* humaine ».

Ce bien-être retrouvé par certains participants est renforcé par le « retour des jeunes » et l'assurance de « transmettre » leur exploitation et d'assurer une continuité en s'inscrivant dans le temps.





Visite de l'Espace-test avec M. BONNESSOEUR, Directeur du Lycée J. RIEFFEL (à gauche). Ici, devant la légumerie.

Qu'est-ce que l'ESPACE-TEST?

La CIAP (Coopérative d'installation en Agriculture Paysanne) a créé un « espace test » spécifique au maraîchage bio à St Herblain dans la banlieue de Nantes sur le domaine du lycée agricole. Trois bandes de 80 ares, avec chacune une belle serre, accueillent autant d'apprentis maraîchers. Là, pendant une année correspondant à un cycle de production, ils ou elles vont pouvoir se tester avant de s'installer pour de bon sur leurs terres. Les futurs paysans sont accompagnés par un professionnel aguerri qui se rend deux fois par semaine sur le site. Les jeunes maraichers se testent de la production jusqu'à la vente (Biocoop, et vente directe au marché et en paniers). Ils alimentent également la légumerie pour la restauration collective.

Un encadrement:

- un référent technique sur site
- un maraicher référent en activité
- du matériel de maraichage mis à disposition par la CIAP

- 200h de formation et d'accompagnement sur une année financée par le Conseil régional
- Un groupe d'appui local : apportant en fonction des besoins, soutien technique, échanges et ancrage dans la profession et sur le territoire (accès au foncier, aux fournisseurs, aux financements...) en vue de la future installation

Résultats économiques :

- CA = 72 030 € sur 1 an et 8 mois
- Poste de charges opérationnelles le plus important = semence (> 5000€/an)
- Charges structures = 10 000 € encadrant technique + 10 000 € provision pour renouvellement matériel

Fonctionnement financier:

L'activité du site doit le financer



- Les stagiaires payent un loyer de 250€/mois (montant déduit du bénéfice calculé à la sortie du site)
- Les stagiaires gèrent les approvisionnements :
- Avancent le montant puis se font rembourser par la CIAP
- La facture est directement adressée à la CIAP quand c'est possible
- Fichier de suivi « dépenses / ventes » tenue à jour par les stagiaires

A chaque sortie de stagiaire, on dresse le **compte de résultat**



- Si le bilan est négatif : le déficit est pris en charge par la CIAP
- Si le bilan est positif, la répartition du résultat se fait à 50 – 50 entre la CIAP et les stagiaires

Organisation du travail & accompagnement :

- 3 postes de travail tournant chaque semaine: production commercialisation - administratif et approvisionnement
- L'encadrant technique valide les décisions liés à la production
- Suivi de la CIAP sur
 l'accompagnement projet

CONTACT:

Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne 02.40.20.83.93 / 06.73.59.22.61 31 Boulevard Albert Einstein 44323 Nantes Cedex 3 porteurs.projets.ciap44@orange.fr

Visite de la légumerie

Le lycée agricole Rieffel-Nantes Terre Atlantique a ouvert un atelier de lavage et de préparation des légumes depuis octobre 2015.

Objectif: Approvisionner et préparer les légumes frais Bio & locaux pour la restauration collective sur l'agglomération nantaise.

La légumerie est un atelier où l'on lave, on trie, on épluche, on découpe et on emballe les légumes. Tout est prévue pour également assurer une chaîne du froid pour la conservation de produits. Un véhicule réfrigéré assure les livraisons. Chaque jour, une tonne de légumes bio y est transformée.

Cet atelier est une structure support pour les maraîchers bio et locaux qui peuvent ainsi vendre leurs légumes aux restaurants collectifs.



L'espace-test présenté par Amaury Cormier, maraicher

C'est un outil logistique indispensable pour que les légumes bio et locaux puissent être consommés dans les cantines, Actuellement quatre lycées et quatre collèges de la métropole nantaise ont accepté de collaborer avec cette structure modèle dans la région des Pays de Loire.

La légumerie va servir également d'atelier d'application, pour des chefs nantais pour développer des nouvelles recettes avec des légumes d'une haute qualité gustative. Les emplois crées se font dans le cadre d'un chantier d'insertion.



CONCLUSION

Denise VUILLON

Pour conclure, je reprendrais volontiers une des interventions faite dans l'atelier N°7 « le bien être paysan en AMAP ». Parce que le sujet est d'actualité.

Aujourd'hui, le 17 janvier 2016 les producteurs éleveurs de porc manifestent leur colère.

Dans le contexte actuel il me paraît important d'avoir une pensée pour eux et le monde agricole en crise. Nous ne pouvons pas rester insensibles à ce malaise et à cette souffrance qui contrastent avec notre sérénité de paysans en AMAP.

Nous n'avons pas oublié d'où nous venons avant d'être en AMAP. Nous avons tous connu la galère et la souffrance d'un monde agricole voué à disparaître.

Cela me renvoie 15 ans en arrière quand avec Daniel nous allions mettre la clé sous la porte et cesser notre activité de maraîchers comme de nombreux autres maraîchers de Provence.

Quand en 2001 nous avons créé l'AMAP et constaté son efficacité remarquable en termes économiques, nous avons très vite entrepris de partager cette solution. Avec les acteurs partenaires mangeurs prêts à les soutenir, nous avons converti en AMAP expérimentales, une quarantaine de paysans dès les 3 premières années en Provence en élargissant et adaptant à diverses filières.

Certes il y a plus de facilité à faire entrer en AMAP un producteur de légumes qu'un éleveur mais c'est une question de dimension d'élevage et d'organisation partielle du travail pour faire l'expérience et mettre un pied dans l'AMAP.

Les témoignages et les exemples d'éleveurs sauvés par l'AMAP existent et certains sont présents dans cette assemblée. Être en AMAP, c'est tourner le dos à la compétitivité et au productivisme. La politique agricole a transformé l'agriculture fermière et traditionnelle. Tous les éleveurs en conventionnel ou agro industriel sont dans une impasse. Ils ne sortiront pas d'eux-mêmes de leur isolement et côté politique agricole nous ne sentons pas encore le vent tourner vers une politique agricole plus cohérente.

Les 7000 producteurs en France en AMAP, nous nous devons d'apporter la preuve qu'il est possible d'être encore paysan en France et dans toutes les filières. Qu'en nous associant aux mangeurs de plus en plus demandeurs d'une agriculture locale et saine, nous sommes sortis d'une économie de marché qui piège le paysan, qui le pousse à s'endetter et au bout du compte, c'est le désespoir voire le suicide.



Ensemble, à notre échelle, nous pouvons apporter une solution professionnelle à la crise. Faisons tous « notre part » clin d'œil à Pierre RABHI. Continuons à sensibiliser sur le concept, à témoigner de notre expérience auprès de nos voisins agriculteurs en difficulté.

Les producteurs en AMAP nous avons un rôle important à jouer dans le développement du concept par l'accompagnement des projets d'AMAP. Nous lui devons bien cela.

Rapprochons-nous de ceux qui ne s'en sortent pas, parlons de notre partenariat. producteurs/mangeurs, en terme d'alternative économique qui défend l'agriculture locale, permet d'apporter une solution immédiate et peut aider les producteurs en détresse à vivre un peu plus dignement de leur travail.

Il faut faire savoir que depuis 15 ans que l'AMAP existe, les producteurs s'en sortent aujourd'hui, qu'ils vivent de leur travail et sont heureux d'être sortis du système mortifère.

Dans l'AMAP les mangeurs qui ne sont pas des « clients », sont prêts à payer le juste prix de la nourriture et sont fiers de redonner ses lettres de noblesse à ces hommes et femmes attachés à leur métier, à leur terre et à leurs animaux.

Cette rencontre a le mérite de nous rassembler, ce n'est pas souvent, et c'est une bonne occasion de pouvoir vous remercier de vive voix vous, partenaires mangeurs de toutes les régions de France, acteurs du soutien à l'agriculture paysanne grâce à qui nous sommes toujours là dans nos fermes.

Au plaisir de nous retrouver encore plus nombreux à la prochaine RNPAC en janvier 2018!

